



## Réunion extraordinaire du 06-02-12

### UNE DEMANDE D'EXPERTISE TECHNIQUE SUR LES IMPACTS DE LA FERMETURE DE LA RUE D'ORAN : UNE EVIDENTE NECESSITE

Cette réunion s'est tenue suite à une demande de deux élus CGT et UGICT, conformément aux textes, (courrier du 10 janvier). A noter qu'il a fallu encore une fois sortir la menace d'un délit d'entrave et la saisine de l'inspecteur du travail pour que cette réunion ait lieu (10 jours après le délai légal).

**Justification de cette réunion** : un document remis par la Direction aux OS prévoyant une refonte du réseau accueil avec notamment la fermeture définitive de la rue d'Oran à compter du 12 mars 2012.

Par ailleurs des représentants de la Direction sont allés à Malaval pour confirmer ce projet et surtout menacer le personnel quant à une utilisation « abusive » du droit de retrait !!

Est-ce un hasard ?

Bien sûr que non car cette fermeture annoncée va impacter fortement les conditions de travail et d'accueil ainsi que les normes de sécurité (afflux, superficie, dégagement, incendie, évacuation, circulation de l'air etc.). D'où très grosse inquiétude des personnels, tout à fait légitime.

Même si le CHSCT n'a pas encore été informé en tant qu'instance (ce qui est déjà une faute de l'employeur), ses élus sont tout à fait en droit de s'emparer de cette information au vu de l'inquiétude et des questionnements du personnel.

Il s'agit d'un dossier qui doit obligatoirement passer devant le CHSCT dont les élus doivent donner un avis. Cet avis ne peut être sérieux que s'il est basé sur des informations techniques objectives et il est tout à fait opportun dans l'intérêt des salariés de les connaître le plus tôt possible dans un souci de prévention.

**Se baser uniquement sur une présentation technique de la Direction ne permet certainement pas de se positionner avec pertinence.**

**C'est pourquoi l'ordre du jour de cette réunion était le vote d'une expertise menée par un cabinet extérieur agréé par le ministère du travail, spécialisé dans ce type de dossier et apte à prévenir toutes les ambiguïtés et pièges éventuels dans la future présentation de la Direction.**

Conformément à la procédure, nos élus ont donné lecture de la délibération justifiant cette demande d'expertise. Nous sommes passés au vote.

-3 pour l'expertise (2 CGT + 1 UGICT)

-3 contre l'expertise (2 FO + 1 SNFOCOS)

Dont acte.

N'empêche, depuis c'est le branle bas de combat au niveau de la Direction, du, n'en doutons pas un seul instant, à notre démarche : dans la foulée de celle-ci, officiellement actée dans un PV, la Direction reporte la fermeture d'Oran à une date ultérieure, s'engage à reprendre son projet en tenant compte de l'émoi suscité et inonde les personnels concernés de lotus qui se veulent apaisants.

Cependant le projet global de restructuration du réseau d'accueil (fermetures en langage clair) est maintenu avec un critère essentiel : les contraintes de gestion..... A suivre

Marseille, le 14 février 2012

**VOS ELU(E)S CGT et UGICT**

**GENNATIEMPO Nicole**

(6941-6942/Gibbes)

**MEYLAN Magali**

(5652 / Aix)

**SENATORE Gérard**

(6822-6046 / Gibbes)

**RETROUVEZ-NOUS SUR :**

[www.cgtcaf13.fr](http://www.cgtcaf13.fr)

[www.ugictcgtcaf13.fr](http://www.ugictcgtcaf13.fr)